



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 28 janvier 2021

Le département de l'Isère est placé en vigilance orange pluie-inondation à compter de 17 heures

Météo-France annonce un épisode pluvieux très marqué accompagné d'un redoux en montagne, en partie à l'origine de la vigilance orange avalanches en cours depuis hier.

Ainsi, les précipitations qui ont débuté cet après-midi, vont se poursuivre selon des intensités de 1 à 4 mm par heure, en fin de journée et, après une petite atténuation en soirée, redevenir soutenues jusqu'en mi-journée de vendredi. Les intensités les plus fortes sont attendues vendredi matin.

La limite pluie-neige se situera aux alentours de 2 000 mètres, puis elle s'abaissera vers 1 500 mètres en fin de matinée de vendredi, puis 1 200 mètres en soirée. Les cumuls attendus par endroits (60 à 120 mm d'ici vendredi soir) doivent faire l'objet d'une vigilance particulière en raison de la fonte d'une partie du manteau neigeux.

Il est fortement déconseillé de s'approcher des cours d'eau, et notamment des torrents en raison des débits soudains qui pourraient survenir.

Conséquences possibles :

- * Fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines .
- * Inondations possibles dans les zones habituellement inondables.
- * Cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, pouvant localement provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.

**Contact presse
Bureau du Cabinet et
de la Communication Interministérielle**



PRÉFET DE L'ISÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

- * Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- * Conditions de circulation routière rendus difficiles sur l'ensemble du réseau routier.
- * Risque de coupures d'électricité

Le Préfet de l'Isère engage chacun à faire preuve de vigilance et à anticiper et respecter les consignes de sécurité :

- ***Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.***
- ***Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.***
- ***Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.***

Plus d'informations :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/isere>

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

**Contact presse
Bureau du Cabinet et
de la Communication Interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01